

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Travaux d'assainissement de la Montagne du Droit

## La Protection civile en renfort



*Les hommes de la Protection civile ont mobilisé des moyens relativement importants pour garantir l'efficacité des filets de retenue.*

La Protection civile du Jura bernois (OPCJB) est intervenue à Saint-Imier du 24 au 28 octobre dans le cadre des travaux d'assainissement de la Montagne du Droit.

L'OPCJB a été engagée une semaine durant à l'ouest du funiculaire. Il a fallu, d'une part, vider les filets de retenue remplis de pierres provenant d'éboulis. D'autre part, les hommes de la PC ont coupé la végétation entrelacée dans les mailles.

Ces travaux permettent de garantir le bon fonctionnement des filets en cas d'événement sérieux et de s'assurer de leur efficacité. Il s'agissait de la première intervention du genre depuis leur installation. Ce type d'opération sera entrepris régulièrement.

### **L'hélicoptère à nouveau sollicité**

Les travaux d'assainissement de la Montagne du Droit vont par ailleurs connaître une nouvelle intervention par les airs ce vendredi 18 novembre. Pour permettre l'acheminement de matériel sur le chantier, le secteur de Mont-Soleil sera survolé par un hélicoptère de transport durant une partie de la journée.

Les rotations se dérouleront uniquement en cas de conditions météorologiques favorables au vol. En principe, aucune interruption de circulation n'est à prévoir pour cette phase du chantier sur la route de Mont-Soleil. Dans le cas contraire, des informations seront diffusées en temps voulu, afin de prévenir les habitants de Saint-Imier et les personnes de passage.

De manière à prévenir tout accident, il est recommandé de respecter scrupuleusement la signalisation en place et d'éviter de se rendre aux abords du chantier. La Municipalité remercie par avance de leur compréhension les riverains et les personnes touchées par ces désagréments.

Les travaux d'assainissement de la Montagne du Droit se déroulent depuis le 3 octobre dernier. Ils s'achèveront dans le courant du printemps 2017.

## **Adduction d'eau des Sauges**

### **Pompes d'exploitation des deux puits mises en service**

Faisant suite à l'entrée en vigueur du permis de construire pour le projet de nouvelle adduction des Sauges en septembre 2016, la décision du Conseil d'Etat du canton de Berne d'accorder les subventions au projet lance définitivement la réalisation de ce dernier.

Les pompes d'exploitation des deux puits des Sauges ont été mises en service le 15 novembre. Des tests de pompage accompagnés d'analyses complémentaires de la qualité de l'eau seront effectués ces prochaines semaines.

Du côté du nouveau réservoir en construction au nord de l'hôpital, la pose du filet de protection arrive à son terme, alors que le défrichage avance selon la planification prévue. Il convient de mentionner ici que ce dernier, bien que conséquent, a été limité au maximum et que les travaux de reboisement sont d'ores et déjà prévus une fois le projet réalisé.

La fin du mois de novembre verra le début des travaux d'excavation et la préparation du site pour les activités planifiées début 2017.

## **Itinéraire de déviation sur le Sentier des Philosophes**

Afin de permettre aux promeneurs d'emprunter le Sentier des Philosophes qui traverse ponctuellement le chantier du nouveau réservoir régional, les responsables du projet et la Bourgeoisie de Saint-Imier ont mis en place un itinéraire de déviation. Un nouveau sentier situé en aval de l'existant permet de traverser la zone en toute sécurité. Par contre, l'ancien tracé est interdit dans la zone de construction pour des raisons évidentes. Une signalisation a été mise en place afin de guider les promeneurs.

Le Conseil municipal remercie les usagers du sentier pour leur compréhension et le strict respect de la signalisation de chantier.

Saint-Imier, le 16 novembre 2016  
(cm)